



# Bien vivre à Chaudon

Le mot  
du maire

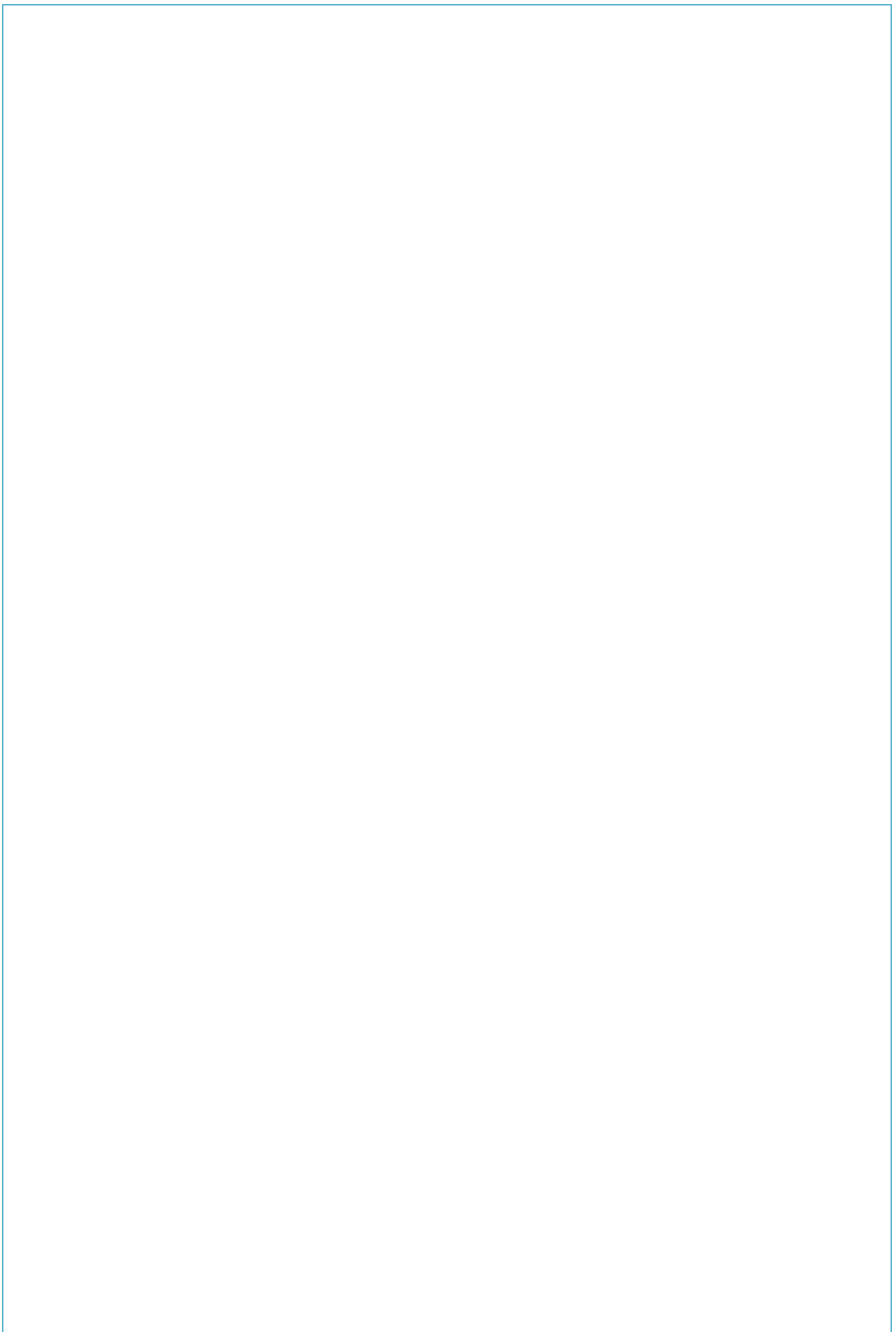
Page 3

Une nouvelle  
aire de jeux  
pour les  
enfants

Page 10

Sécurité  
la protection  
avec  
participation  
citoyenne

Page 12





# Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle. J'associe également à ces vœux les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie et de solitude.

Comme chaque année dans notre bulletin municipal, je viens vers vous faire le point sur notre engagement pour les travaux effectués et les projets communaux. Depuis cet été, sur la commune nous sommes tous raccordables à la **fibres optique**, un confort indéniable pour naviguer sur internet. Quelques cas isolés ont rencontré des problèmes techniques, qui sont ou seront rapidement résolus.

En face de la salle des associations, le nouveau parking est fonctionnel. Il a été réalisé pour compléter celui de la salle, trop petit lors de manifestations plus importantes, et aussi pour les parents d'élèves venant chercher leurs enfants à la sortie des classes. Nous réfléchissons toujours pour la sécurisation de la rue des écoles, avec le conseil municipal, les personnes associées, les riverains, mais aujourd'hui aucune solution satisfaisante n'en est sortie. Le dossier est ouvert, mais il va falloir trancher.

**L'aire de jeux** est très utilisée depuis son ouverture, un quatrième jeu y a été installé.

**Rue des Champs coquilles**, Suite aux travaux de rénovation effectués par le syndicat des eaux de Nogent le Roi sur les réseaux assainissement et distribution d'eau, nous nous sommes mis d'accord avec le syndicat des eaux de Nogent-le-Roi, de reprendre entièrement la rue en enrobé, la commune a participé à hauteur de 50 % au financement de la remise en état de cette rue.

**Rue des sources**, les mêmes travaux sont en cours en ce moment, il sera demandé aussi de pouvoir partager le financement de la rénovation entière de la rue. la rénovation en enrobé de la rue ne sera faite cette année que si la proposition financière de l'entreprise rentre dans notre budget. Sinon nous reporterons ce chantier en 2019.

**Route de Boissy** à Mormoulins, les bordures de trottoirs en pavés complètement dégradées seront remplacées par des bordures classiques en passant la route de 5 m à 5,50 m de large, un plateau surélevé au niveau du chemin de la Maltorne sera installé pour réduire la vitesse sur cette route.

Cette année, comme l'année dernière nous maîtriserons nos investissements. Les travaux engagés seront faits en autofinancement sans avoir recours à l'emprunt. Nous solliciterons le département par l'intermédiaire du FDI (fonds départemental d'Investissement) pour les subventions. Les budgets de plus en plus difficiles à équilibrer, les dotations de l'Etat en diminution, la réforme de la taxe d'habitation, nous incitent à être très prudent dans nos dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement.

**La communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France** dont nous dépendons, en place depuis une année, a vu son périmètre modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Composée de 55 communes à sa création début 2017, elle est réduite aujourd'hui à 39. 12 communes l'ont quitté pour rejoindre la communauté d'agglomération Chartres métropole, et 4 ont intégré la communauté de communes Cœur de Beauce. Une procédure est en cours, pour évaluer les conditions financières de retrait de ces communes.

**Notre PLUI**. Plan local d'urbanisme intercommunal, mis en commun avec les 12 communes de l'ex CC4V engagé au début de l'année 2017, avance, nous en sommes à l'élaboration du PADD (plan d'aménagement de développement durable). Nous avons pris un peu de retard sur le planning initial, et en ce début d'année nous allons travailler sur le plan de zonage et les différents règlements. Ils nous restent encore plus d'une année de travail pour conclure et rendre ce PLUI opérationnel.

**Notre groupement pédagogique** : vue la baisse de effectifs constatées pour la rentrée 2018-2019 sur notre regroupement pédagogique, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Eure-et-Loir (DSDEN) nous annonce une probable fermeture de classe pour la rentrée 2018-2019. Après réunion de différentes commissions en début d'année, la décision nous sera transmise mi-février.

Pour conclure, je voudrais remercier, tous ceux qui participent professionnellement ou bénévolement au service de la population, le personnel communal, administratif et technique, pour sa disponibilité et sa compétence, les personnels du centre de loisirs, du regroupement pédagogique, les enseignants. Le comité des fêtes par ses activités multiples, le comité d'entraide et le club du 3<sup>e</sup> âge pour l'aide apportée à nos plus anciens, et toutes les différentes associations œuvrant sur la commune. Les sapeurs-pompiers pour leur dévouement tout au long de l'année, mais en sachant que, malheureusement, vu l'effectif actuel, leur avenir sur la commune de Chaudon est incertain.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2018.

**Dominique Maillard**  
maire de Chaudon

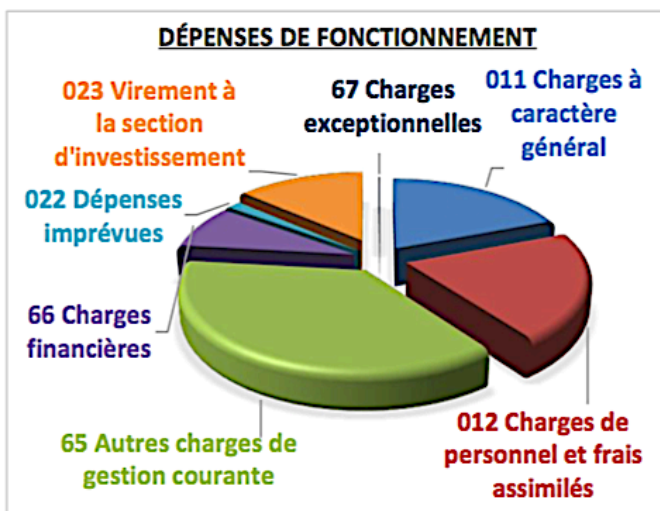
# Le budget annuel de Chaudon

## Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

|   |           |
|---|-----------|
| 011 Charges à caractère général             | 197.030 € |
| 012 Charges de personnel et frais assimilés | 211.700 € |
| 65 Autres charges de gestion courante       | 379.800 € |
| 66 Charges financières                      | 84.447 €  |
| 022 Dépenses imprévues                      | 15.000 €  |
| 023 Virement à la Section d'Investissement  | 138.000 € |
| 67 Charges exceptionnelles                  | 1.000 €   |

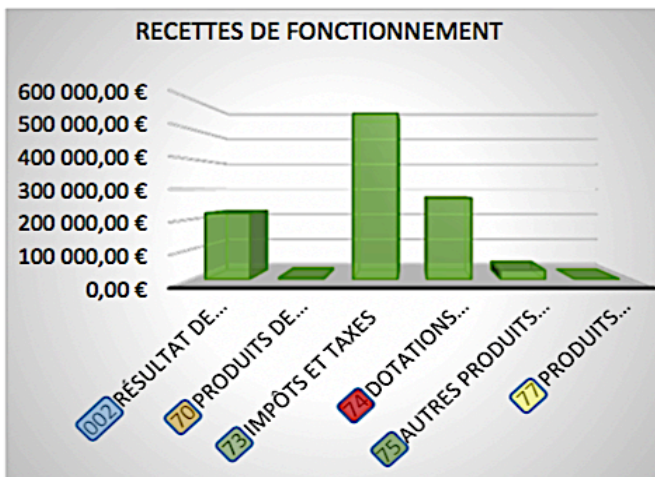
**1.026.977 €**



### Recettes de fonctionnement

|  |           |
|--|-----------|
| 002 Résultat de fonctionnement reporté | 219.975 € |
| 70 Produits des services               | 7.000 €   |
| 73 Impôts et taxes                     | 551.484 € |
| 74 Dotations Participations            | 270.230 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 31.000 €  |
| 77 Produits exceptionnels              | 2.000 €   |

**1.081.689 €**

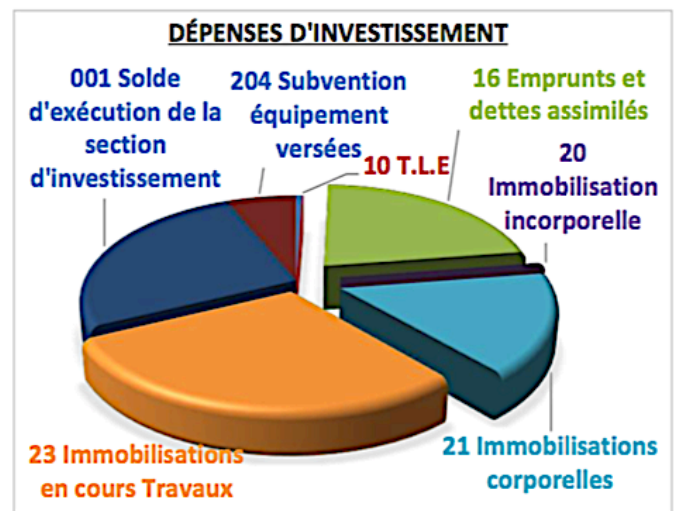


## Investissement

### Dépenses d'investissement

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| 020 Dépenses imprévues               | 2527 €    |
| 10 T.L.E (Taxe Locale d'Équipement)  | 500 €     |
| 16 Emprunts et dettes assimilés      | 102.091 € |
| 20 Immobilisation incorporelle       | 0 €       |
| 21 Immobilisations corporelles       | 75.314 €  |
| 23 Immobilisations en cours, Travaux | 135.126 € |
| 001 Solde d'exécution investissement | 121.650 € |
| 204 Subventions équipements versées  | 28.500 €  |

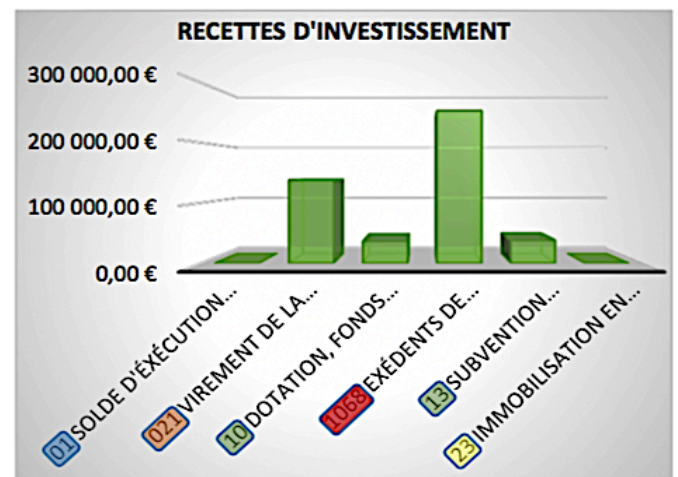
**465.908 €**



### Recettes d'investissement

|   |           |
|---|-----------|
| 01 Solde d'exécution de la section d'investissement | 0 €       |
| 021 Virement de la section de Fonctionnement        | 138.000 € |
| 10 Dotations, Fonds divers, Réserves                | 36.664 €  |
| 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés        | 253.150 € |
| 13 Subventions d'investissement                     | 38.094 €  |
| 23 Immobilisations en cours                         | 0 €       |

**465.908 €**



# 39 communes concernées



L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2016 prononce officiellement la création de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce nouveau territoire comportait 55 communes et environ 60 000 habitants, il a son siège social au 6, place Aristide Briand, à Epernon 28230.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 16 communes ont choisi de quitter la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France, 12 pour rejoindre la communauté d'agglomération Chartres métropole, et 4 pour intégrer la communauté de communes Cœur de Beauce.

Maintenon, Houx, Bouglainval, Chartrainvilliers, Champeru, Umpeau, Oinville-sous-Auneau, Roinville, Saint-Léger-des-Aubées, Denonville, Santeuil, Monville la Jeulin, pour Chartres métropole.

Garancières en Beauce, Sainville, Oysonville, Ardelu, pour Cœur de Beauce.

La communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France est donc réduite aujourd'hui à 39 communes. Des comptes de sortie vont être étudiés pour évaluer les conditions financières de retrait de ces communes.



# L'album de l'année



Le 26 mars 2017 se tient la bourse aux jouets et vêtements organisée par l'association Les Récrcs Chaudon - Boissy. Il y en a deux par an, au printemps et à l'automne, salle des associations.



Le 8 mai (ci-dessus) comme le 11 novembre, hommage est rendu aux monuments aux morts de Chaudon, situé dans le cimetière.



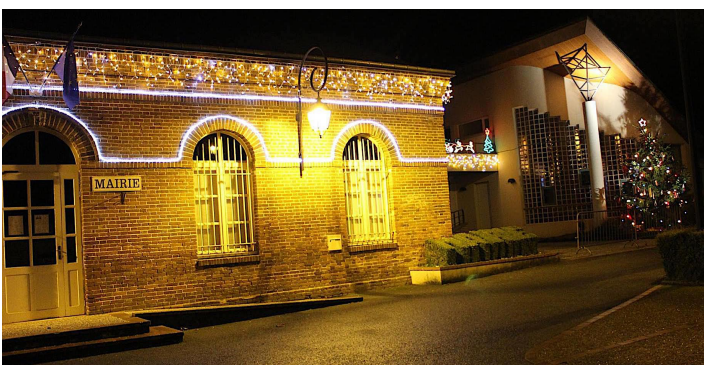
Fin juin, dernier atelier couture avant l'été ! Parmi les associations chaudonnaises, Du fil à l'aiguille montre son dynamisme.



Le 14 mai, le vide-grenier annuel de Chaudon profitait d'un soleil radieux.



Exigence climatique oblige, les moissons commencent tôt cette année. Ici, le 23 juin pour cette parcelle à l'entrée de Chaudon. Une année correcte, sans être exceptionnelle, selon nos agriculteurs.



Pour les fêtes, la mairie de Chaudon est toujours illuminée.



Suivez l'actualité de Chaudon  
sur les réseaux sociaux  
**Facebook**  
<https://www.facebook.com/28210Chaudon>

# Les journées du patrimoine 2017

Le thème officiel des journées du patrimoine 2017 en France étant « jeunesse et patrimoine », la salle des associations de Chaudon a vu en premier lieu une exposition retraçant l'histoire de son école. Ainsi, une classe a été reconstituée (avec le bureau de la maîtresse et les bancs et tables des élèves), et des photos de classe plus ou moins anciennes ont été exposées.



D'autres expositions émanaient des élèves de l'école, de l'association Du fil à l'aiguille, ou encore de plusieurs peintres.



## Ecole primaire et maternelle

# 254 élèves cette année

Les effectifs sur notre canton sont en baisse dans la quasi-totalité des écoles et nous n'échapperons vraisemblablement pas à une fermeture à la rentrée 2018. En effet la classe de Petite Section de Mme Chaumet ne compte que 17 élèves...

Les projets sont toujours aussi nombreux et, cette année, deux classes, les CE2 de Mmes Picard et Babillot et les CM1 de M. Farlet ont pu effectuer au mois de septembre un séjour de deux jours au Futuroscope, qui est très profitable pour la cohésion et le bon fonctionnement de ces classes. Ce voyage a pu être réalisé grâce à la participation de l'association de parents d'élèves *Les récrés de Chaudon-Boissy*, du SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique), des mairies de Chaudon et de Saint-Laurent-la-Gâtine, rendant ainsi accessible à tous le financement de celui-ci.

Malgré la suppression des NAP (nouvelles activités péri-scolaires, mises en place lorsque notre école fonctionnait sur un rythme de 9 journées et demie), nous avons pu poursuivre, lors des APC (activités pédagogiques complémentaires) du jeudi soir et d'ateliers mis en place sur le temps scolaire le lundi, l'activité échecs (qui concerne une trentaine d'élèves des cycles 2 et 3). Nos élèves ont participé au championnat départemental en décembre.

L'association *Les récrés de Chaudon-Boissy* a proposé, avant les vacances de Noël, aux CM1 et aux CM2 une sortie au cinéma, et aux plus jeunes un spectacle de qualité à la salle des associations. Nous l'utilisons régulièrement pour des activités sportives ou des rencontres (USEP – jeux pour les maternelles), exposition « méli-mélo » le vendredi 12 février.

Les enfants nés en 2015 pourront faire leur rentrée en septembre. Leurs parents doivent se rendre à la mairie de leur domicile, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de leur enfant, pour y faire l'inscription, puis prendre rendez-vous avec moi au 0237823830, pour l'inscription définitive.

**Sofie Picard**  
directrice des écoles



*L'activité échecs concerne une trentaine d'élèves dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.*



*La sortie au Futuroscope fut possible grâce à plusieurs financements.*



*Le spectacle nocturne sur l'eau, une attraction du voyage sur deux jours.*



# Périscolaire et vacances

## Les activités

Un large choix d'activités adaptées à chaque tranche d'âge : manuelles, sportives, artistiques ; ainsi que des projets initiés par l'ensemble de l'équipe tels que les arts visuels, le potager, la musique, la danse... Pendant les vacances scolaires, des thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine ainsi que des veillées. L'été, des nuitées sur site ou des mini-camps.

## L'encadrement

L'équipe d'animation est composée de huit animateurs, pour la plupart diplômés, et d'une directrice.

## Inscription et réservations

L'inscription est obligatoire pour toute fréquentation de l'accueil. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer sur le site de Chaudon et les réservations s'effectuent via le portail « enfance et jeunesse » sur le site internet

[www.porteseuréliennesidf.fr](http://www.porteseuréliennesidf.fr)

## Horaires (sauf jours fériés) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h-9h / 16h30-19h (ALSH de Chaudon).

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h15-19 h (ALSH de Boissy ouvert uniquement le soir en périscolaire pour les enfants de CM1-CM2 scolarisés sur le site). Le mercredi : 7h-19h

## Vacances scolaires

(sous réserve d'effectifs) Du lundi au vendredi de 7h à 19h, fermé une semaine aux vacances de Noël et au mois d'août. Accueil des enfants de 3 à 12 ans scolarisés sur les communes du SRP (service de regroupement pédagogique) pour le périscolaire ainsi que les enfants de l'ensemble de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Île-de-France pour les vacances et les mercredis.

## Accueil de loisirs de Chaudon

5 Grande rue, 28210 Chaudon.

Tél : 02 37 82 40 78

## Accueil de loisirs de Boissy

1 place Saint-Pôl, 28210 Boissy

Tel : 02.37.38.13.94 (à partir de 16h15).

**Johanne Retailaud**  
directrice de l'ALSH de Chaudon



Juillet 2017, mini camp aux Ilots de Saint-Val à Villiers-Le-Morhier.



Juillet 2017, initiation au canoé.



Pâques : petite balade au skate parc de Chaudon.

# Le bien-vivre, ça commence

**Depuis de longues années, Chaudon entretient un lien particulier avec les enfants. Avec l'école bien sûr, mais aussi par des structures d'accueil. Un effort renouvelé en 2017 avec l'instauration d'une nouvelle zone de jeux.**

Avant la salle des associations, il existait des jeux pour les enfants. Il a fallu les enlever pour obtenir l'emplacement nécessaire, mais pour autant la volonté d'entretenir le bien-vivre dans la commune en commençant par l'enfance n'a jamais quitté l'esprit des conseillers municipaux.

L'aménagement de tout l'espace situé entre cette salle polyvalente et l'école leur a donné l'opportunité de réfléchir à la réintroduction de jeux.

Concrètement, un appel d'offres a été lancé. Le maire de Chaudon

Dominique Maillard et ses conseillers municipaux ont suivi l'avis d'un conseil en la matière à l'ouverture des enveloppes (des propositions chiffrées de travaux par les entreprises), le cabinet Foncier Experts. Les travaux ont été réalisés conjointement à une aire de parking.

Cette dernière présente de multiples vertus : les parents peuvent venir avec leurs enfants pour profiter des jeux même s'ils habitent de l'autre côté de la commune ; ils peuvent aussi en bénéficier lorsque les activités

scolaires attirent davantage de participants qu'il n'y avait jusqu'alors de places ; enfin elle constitue un appoint nécessaire quand les animations de la salle des associations, aussi, attirent plus de monde que son propre parking ne peut en accueillir.

## Les jeux

La zone de jeux, entièrement neuve, avec un revêtement du sol répondant aux normes en vigueur, est pourvue de trois jeux neufs, et d'un autre qui existait avant la salle des associations, conservé en



# par l'enfance

excellent état, récupéré et réinstallé pour l'occasion. Le piccolo « deux tours » assouvit à la fois les envies d'escalades et de descente en toboggan. La balançoire apprend à jouer à deux, les deux jeux sur ressort donnent des sensations aux tout jeunes, le premier en individuel, le second à plusieurs.

Depuis leur mise en place, les jeux ont continuellement attiré les enfants, évidemment accompagnés des parents, puisque sous leur responsabilité.

## Quel prix pour le contribuable chaudonnais ?

Ces jeux ont un coût. Il est du domaine public, et d'ailleurs la municipalité préfère la transparence de façon aussi à bien faire prendre conscience combien d'éventuelles dégradations seraient préjudiciables. La facture pour les sols (une texture spéciale pour mieux réceptionner les enfants en cas de chute) est de 6 500 €. Les fournitures : 7 500 €. La pose des sols : 2 500 €. Bien sûr, à chaque fois que cela s'est révélé possible, la mairie a demandé des subventions. Mais le coût reste important.

## Enfin, on retient...

Le sourire des enfants ! Ces jeux ont été montés pour eux, qu'ils en profitent !



*Tous les enfants de 2 à 5 ans peuvent profiter, bien sûr accompagnés.*



*L'aire de jeux a été créée proche de l'école (à l'arrière-plan). Depuis cette photo, un jeu supplémentaire a été ajouté.*



*Juste à côté, un nouveau parking conséquent.*

# La participation citoyenne garante d'une sécurité renforcée

Une vingtaine de citoyens chaudonnais se sont portés volontaires pour être les relais de la gendarmerie de Nogent-le-Roi en matière de sécurité locale. Ils ont la mission d'observer, et d'alerter si quelque chose leur semble inhabituel.

Une camionnette qui stationne longuement devant la maison des voisins avec des têtes inconnues qui procèdent à un déménagement, des bruits qui viennent d'une maison dont on sait les propriétaires en vacances... Voici quelques exemples des événements que les vigies peuvent rapporter à la gendarmerie. Ce sont, bien sûr, les gendarmes, et eux seuls, qui vont procéder alors aux vérifications.

Il n'est pas question non plus d'entrer dans une ère de « corbeaux » et de rapporter la moindre effraction de ses propres voisins à une règle ou une autre, mais de lutter efficacement contre les cambriolages.

## Une efficacité déjà connue

Ce système de participation citoyenne a déjà fait ses preuves en d'autres lieux.

La démarche a ainsi été instaurée pour la première fois en 2006. Le « *dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier* », selon la plaquette explicative fournie par la gendarmerie.

Il y est également précisé que le dispositif en question « *n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie : il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisations, développement de la vidéoprotection...)* ».

## L'encadrement de la gendarmerie

D'ailleurs, la gendarmerie encadre cette participation citoyenne, laquelle a été mise en place avec le concours du maire, et bien sûr des résidents.



*Le 11 mars 2017 a eu lieu une réunion d'information (salle des associations), au cours de laquelle le maire Dominique Maillard et deux gendarmes se sont adressés à la population chaudonnaise.*



## D'autres panneaux préventifs

Des panneaux ont été ajoutés sur l'ancienne voie de chemin de fer pour bien signaler que les véhicules à moteur y sont interdits. Seuls les véhicules de la mairie lorsqu'ils s'occupent de l'entretien de cette voie, et les véhicules agricoles au moment des moissons uniquement, peuvent désormais y circuler.

Une manière de bien respecter l'environnement de chacun possédant une maison à proximité, son droit au silence et au calme. Egalement pour autoriser les promeneurs à emprunter ces chemins aménagés sans pour autant rencontrer voitures, motos, quads, ou autres.



# Quel développement communal à l'horizon 2030 ?

Lors des vœux qu'il a adressés aux Chaudonnais, Dominique Maillard, maire de Chaudon, a évoqué le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en ces termes : « Mis en commun avec les 12 communes de l'ex CC4V, et engagé début 2017, notre PLUI avance. Nous en sommes à l'élaboration du plan d'aménagement durable (PADD), pour nous pencher sur les hypothèses de

développement de la commune à l'horizon 2030. En ce début d'année, nous allons travailler sur les plans de zonage et les différents règlements. »

Les acteurs des différentes communes concernées ont encore plus d'une année de travail devant eux pour conclure sur le papier, et rendre ce PLUI opérationnel sur le terrain.



## Chaudon sur internet, c'est...

**Un site**  
[www.chaudon.com](http://www.chaudon.com)

**Un e-mail**  
[mairechaudon@wanadoo.fr](mailto:mairechaudon@wanadoo.fr)

**Une page Facebook**  
<https://www.facebook.com/28210Chaudon>

## Enquête cadre de vie et sécurité

L'Insee, institut national de la statistique, se livre à une enquête depuis le 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 30 avril 2018, réalisée sur un échantillon de 22 800 logements ordinaires, dont certains se situent à Chaudon. L'enquête porte sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine. Les ménages sont interrogés par les enquêteurs suivants, munis d'une carte professionnelle : Mmes ou MM. Belnoue, Guillaume, Muller, Sozen, Vançon. Les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles.

Merci d'accueillir correctement ces enquêteurs s'ils se présentent chez vous.

## Urbanisme

# Déclarations préalables et permis de construire

### Déclarations préalables accordées en 2017

|    |                     |                            |  |         |
|----|---------------------|----------------------------|--|---------|
| 1  | Juchet Johan        | 54 Rue des Gravieres       | Installation générateur photovoltaïque     | 13-févr |
| 2  | Morel Eric          | 20 Rue des Sources         | Surélévation combles                       | 13-févr |
| 3  | Weiss Freddy        | 65 route Nationale         | Création clôture                           | 16-févr |
| 4  | Costa Da Siva Diago | 20 Route Nationale         | Pose de vélux                              | 07-mars |
| 5  | Voisin Stéphane     | 19 Route Nationale         | Construction pergola                       | 28-mars |
| 6  | Souavin Bertrand    | 15 Rue de la Fontaine      | Ouverture de quatre velux                  | 12-mai  |
| 7  | Jarnigon Evelyne    | 31 Route Nationale         | Création clôture                           | 29-mai  |
| 8  | Kwiatkowski Michel  | 39 Allée Circulaire        | Création préau                             | 09-juin |
| 9  | Da Silva Gabriel    | 7 Rue des Champs Coquilles | Extension habitation                       | 15-juin |
| 10 | Ste. A.R.C.P        | 27 Rue des Gravieres       | Changement portes et fenêtres              | 03-juil |
| 11 | Mas Aurélie         | 23 Rue Saint Médard        | Création clôture                           | 03-juil |
| 12 | Douchin Maryse      | 6 Rue du Chemin Creux      | Création clôture                           | 10-juil |
| 13 | Jarnigon Evelyne    | 31 Route Nationale         | Création abri de jardin                    | 22-sept |
| 14 | Antola Clément      | 8 bis Rue des Sources      | Changement fenêtres, construction terrasse | 17-nov  |
| 15 | Taugourdeau Ludovic | Route de Boissy            | Ouverture de velux                         | 05-oct  |

### Permis de construire accordés en 2017

|   |                 |                           |   |         |
|---|-----------------|---------------------------|---|---------|
| 1 | Debiais Gérard  | Route Nationale           | Construction 3 habitations                | 03-mars |
| 2 | Baudet Jérôme   | 31 Grande Rue             | Construction garage                       | 03-avr  |
| 3 | Joachim Marc    | Allée de la Scierie       | Construction maison habitation            | 15-juin |
| 4 | SCI Les Erables | 5 allée de la Scierie     | Construction bâtiments (garage et bureau) | 17-août |
| 5 | Rodrigues Paulo | Rue du Quai               | Extension bâtiment                        | 23-oct  |
| 6 | Lahaye Michel   | 2 rue de la Pompe Vaubrun | Rénovation bâtiment                       | 29-déc  |

Tous les travaux ou aménagements divers doivent faire l'objet d'une demande, soit de permis de construire, soit de déclaration de travaux auprès du secrétariat de mairie. Les fenêtres de toit (genre velux), les clôtures, les extensions mineures... sont soumises à une déclaration préalable. Après son enregistrement, cette demande est envoyée aux services de l'ATD (agence technique départementale) à Chartres, qui instruit le dossier.

### **Les règles d'urbanisme**

La définition des zones UA, UB, UC, ou UX est consultable sur le site internet de Chaudon (<http://www.chaudon.com>) à la rubrique : Mairie - Urbanisme - PLU



# Le calendrier 2018 des manifestations

- 24 février : soirée choucroute
- 17 mars : cabaret Luc Sixties
- 31 mars : repas des anciens (comité d'entraide)
- 15 avril : thé dansant (club)
- 28 avril : concours de pêche à l'étang de Chaudon
- 10 juin : vide-grenier
- 2 septembre : randonnée pédestre
- 15 & 16 septembre : journées du patrimoine
- 27 octobre : repas des retraités
- 24 novembre : Téléthon



*Le bureau du comité des fêtes, de gauche à droite : Nathalie Renaud (vice-présidente), Nicole Challes (secrétaire adjointe), Marie-Line Philippe (secrétaire), Annick Berland (présidente), Romain Ferrand (trésorier adjoint), Liliane Lesieur (trésorière).*



## Groupement d'intérêt public mission locale de Dreux et son arrondissement

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Vous êtes âgé(e) de 16 à 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e). Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter ; également accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels. Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de : l'accès et le maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle ; l'hébergement et le logement, la santé, la mobilité ; la citoyenneté, les loisirs, les aides financières. Accueil à la mairie de Nogent-le-Roi tous les lundis matin de 9 à 12 heures. Tél : 02 37 38 57 67



## Naissances



|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Siméon Gauthier          | 2 janvier 2017 |
| Sabin Dessaux            | 12 janvier     |
| Noa Marechal             | 6 février      |
| Léane Duvivier Porchet   | 3 avril        |
| Alycia Walbin            | 16 avril       |
| Marilou Da Silva         | 23 avril       |
| Mahé Tem                 | 26 juillet     |
| Théa Gomez               | 11 août        |
| Nawfel Habib Allah       | 27 septembre   |
| Hélios Bercher           | 8 novembre     |
| Omeya Dongongbo-Kanjihou | 10 décembre    |
| Eva Rodrigues            | 27 décembre    |
| Marcelo Amiel            | 27 décembre    |

## Décès

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Micheline Doucet veuve Besson      | 8 janvier 2017 |
| Jérôme Zantman                     | 9 janvier      |
| Huguette Capitaine veuve Jumentier | 16 janvier     |
| Fabien Labbé                       | 20 janvier     |
| Albert Huveau                      | 15 février     |
| Micheline Bigard veuve Soyer       | 7 mai          |
| Jean Mabeau                        | 19 mai         |
| Maurice Perche                     | 19 mai         |
| Daniel Degermann                   | 14 septembre   |
| Elisabeth Faivre                   | 12 décembre    |

## Mariages

Lahoussaine Aït Ouahmane et Océane Chabloz,  
le 18 mars 2017  
Laurent Godard et Evelyne Kratz,  
le 13 mai  
Nicolas Charron et Marion Brault,  
le 15 juillet  
Jean-François Trémoulière et Christelle Housset,  
le 29 juillet  
Guillaume Noury et Cécile Gambier,  
le 28 août  
Sébastien Meih et Vanessa Ringard,  
le 16 septembre  
Patrice Elie et Amalia Reis Dias,  
le 16 septembre

### Directeur de publication :

Dominique Maillard

### Création mise en page :

Dominique Maillard - Antoine Jeandey

**Crédit photos :** Dominique Maillard -

Nicole Challes - Antoine Jeandey - Sofie Picard -  
Johanne Retaillaud

Mairie de Chaudon 5, grande rue

Tél : 02 37 82 30 51

Site internet : <http://www.chaudon.com>

e-mail : [mairiechaudon@wanadoo.fr](mailto:mairiechaudon@wanadoo.fr)

Facebook : [www.facebook.com/28210Chaudon](http://www.facebook.com/28210Chaudon)

Impression : imprimerie ZI du Quai, rue du Grenier à  
sel 28210 Nogent-le-Roi  
Tél : 02 37 51 10 47

Parution 2018 : 800 exemplaires

## Nécrologies

# Ils ont oeuvré pour Chaudon



**Albert Huveau**  
1931 - 2017

Né le 17 février 1931 à Chaudon  
Décédé le 15 février 2017  
Elu de 1971 à 1995  
Premier adjoint de 1977 à 1989



**Micheline Soyer**  
1932-2017

Née le 28 janvier 1932 à Chaudon  
Décédée le 7 mai 2017  
Elue de 1983 à 2001

# Memento - Renseignements utiles

## Mairie :

**Tél. :** 02 37 82 30 51

**Fax :** 02 37 82 37 24

**Site :** <http://www.chaudon.com>

**email :** [mairiechaudon@wanadoo.fr](mailto:mairiechaudon@wanadoo.fr)

## **Page Facebook :**

<https://www.facebook.com/28210Chaudon>

## **Heures d'ouverture :**

Lundi : 10 h 30 / 12heures

Mardi : 10 h 30 / 12heures - 16 h30 / 19 h

Mercredi : 10 h 30 / 12 heures

Jeudi : 10 h 30 / 12 heures - 16 h 30 / 19 h

Vendredi : 10 h 30 / 12 h - 16 h 30 / 19 h

## **Permanences du maire et des adjoints :**

**M. Maillard Dominique :** maire

le vendredi de 17h 30 à 19 heures  
et sur rendez-vous

**M. Daubin Noël :** 1er adjoint

le mardi et le jeudi de 10 h 30 à 12 heures

**Mme Berland Annick :** adjointe

le lundi de 10 h 30 à 12 heures

**Mme Philippe Marie-Line :** adjointe

le jeudi de 18 heures à 19 heures

**M. Galerne Michel :** adjoint

le mardi de 18 heures à 19 heures

## **Garderie - Centre de loisirs :**

Directrice : Mme Retaillaud

Tél : 02 37 82 40 78

## **Ecoles primaire et maternelle :**

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

## **Association des parents d'élèves :**

Présidente : Mme Nézonnet

Tél : 06 62 91 06 68

## **Syndicat intercommunal des eaux :**

Mairie de Nogent-le-Roi –

Tél : 02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

## **Direction de la prévention et de**

## **l'action sociale :**

Secrétariat - Tél. : 02 37 65 82 25

## **Service départemental d'aide sociale :**

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

## **Permanences en mairie de Nogent-le-Roi :**

Tél : 02 37 51 42 88

## **Assistante sociale :**

mardi et mercredi matin sur rdv

Mairie de Nogent-le-Roi

## **Sécurité sociale :**

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois sur rdv

## **CRAM :**

1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9 à 12 heures

## **Secours Populaire :**

Tél. : 02 37 51 14 97 ou 07 71 81 97 15.

## **Secours catholique :**

(Maintenon) Tél. : 02 37 27 61 98.

## **Taxis :**

Chaudon alliance taxis :

6 Route nationale / Tél. 06 12 04 62 79

Taxis Carole : tél. 02 37 82 40 02

Khalid Saier (Coulombs) : tél. 06 19 43 43 43

## **Samu :** tél. 15

## **Médecins :**

**Chaudon :** 9, Route de Ruffin

Dr Carré - Dr Collin - Dr Clavier -

Dr Galicher – Tél. : 02 37 51 40 05

**Coulombs :** 23, Grande Rue

Dr Desrues - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent-le-Roi :** 5, rue des Moulins

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

**Villemeux-sur-Eure :** 95, Grande Rue

Dr Chardot - Dc Voisin

Tél : 02 37 82 30 05

## **Dentistes :**

**Nogent-le-Roi :**

Mmes Sypulska Karolina & Corcodel

Alina

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

## **Coulombs :**

Mme Ribardièrre-Landais

M. Bonnardel Bruno

23 Grande Rue

Tél : 02 37 51 21 21

## **Pharmacies :**

**Nogent-le-Roi :**

Pharmacie de l'Etoile

6, Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

**Villemeux-sur-Eure :**

Pharmacie Voisin

40, Grande Rue – Tél. : 02 37 82 30 36

## **Pour le tour de garde des pharmacies :**

**composer le 32 37**

## **Infirmières :**

**Chaudon :** 9, Route de Ruffin

Mme Brebion

Tél : 02 37 50 25 87

**Coulombs :** 23, Grande Rue

Mme Hardi - Mme Hébert - M. Hélias

Mme Bouchée - Mme Martin.

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent-le-Roi :** 37 bis, Général de Gaulle

Mmes Simoës Marina & Jehan Monique

Tél. : 02 37 50 16 19

**Villemeux-sur-Eure :**

Mmes Doguet Sylvie & Cosson Justine

Tél : 06 70 10 07 68

## **Sages-femmes :**

**Coulombs :** 23, Grande Rue

Mmes Gagosz Pascale & Schaffhauser Lisa

Tél. : 02 37 51 15 15

**Nogent-le-Roi :** 8, Rue de pont-aux-Juifs

Mme Romary-Félicien

Tél. : 06 87 24 39 51

## **Diététiciennes :**

**Coulombs :** Mme Casano - 23 Grande Rue

Tél : 02 37 51 15 15

**Villemeux-sur-Eure :** Mme Perez Camille

95 Grande rue - Tél. : 06 35 20 66 96

## **Laboratoire d'analyses médicales :**

**Nogent-le-Roi :**

M. Hainselin - Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

## **Kinésithérapeutes :**

**Chaudon :** 9, Route de Ruffin

M. Lecomte

Tél : 06 62 57 87 43

Mme Lombard-Maury

Tél. : 02 37 51 15 71

**Coulombs :** 23, Grande Rue

Mmes Laduron Yvette

& Heurgue Coralie

Tél : 02 37 51 15 15

**Nogent-le-Roi :**

12, rue du Général de Gaulle

Mme Poulain - Mme Lesourd

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Farsy - Mme Lesard

Tél : 06 80 57 54 41

Mme Jeanty Noëlline

Tél. : 06 25 09 93 63

Mme Szvec Laurette : 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

## **Ostéopathe :**

**Coulombs :** 23 Grande Rue

Mme Delozières

Tél : 02 37 51 15 15

## **Psychomotricienne :**

**Coulombs :** 23 Grande Rue

Mme Shoos

Tél : 02 37 51 15 15

## **Psychologues :**

**Coulombs :** 23 Grande Rue

Mme Foynard Magali

**Nogent le-Roi :**

Mme B. French

12 rue Roussillon - Tél. : 07 64 12 98 25

## **Médecin psychiatre :**

**Coulombs :** 23 Grande Rue

M. Téboul Roger

Tél : 02 37 51 15 15

## **Orthophoniste :**

**Chaudon :**

Mme Moussard - Mme Lauwe

9, Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

## **Pédicures - Podologues :**

**Chaudon :** 9, Route de Ruffin

Mme Poirier

Tél : 02 37 41 98 48

**Nogent le-Roi :** 2, place de l'Etoile

Mme Decock Anaïs

Tél : 02 37 51 13 45

**Coulombs :** 23 Grande Rue

Melle Chuteau

Tél. : 02 37 51 15 15

## **Vétérinaire :**

**Nogent-le-Roi :**

M. et Mme Monot :

12 bis, Rue Maurice Glédel

Tél : 02 37 51 41 65

## **Ambulances :**

Amb. de la Vallée,

54 Rte nationale Chaudon

Tél. : 02 37 51 19 58

